



## **Communiqué de Presse**

*Paris, le 20 juin 2018*

### **SAMU 67**

#### **Décès de Naomi Musenga : publication du rapport d'enquête de l'IGAS**

Conformément à son engagement, la ministre des Solidarités et de la Santé rend public le rapport d'enquête sur les circonstances ayant conduit au décès d'une jeune patiente à la suite des appels adressés au Samu de Strasbourg le 29 décembre 2017.

Le rapport a été remis hier à la famille ; il est consultable à cette adresse : <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article685>

La ministre a demandé à l'Agence Régionale de Santé Grand Est, au Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg et au SAMU 67 de mettre en place les préconisations du rapport afin d'empêcher qu'un tel évènement ne se reproduise et de tirer toutes les leçons des dysfonctionnements révélés par le décès de Madame Musenga.

La ministre annoncera, début juillet, des mesures pour actualiser les procédures de traitement des appels au 15, renforcer et homogénéiser les formations des personnels qui y répondent ainsi que celles des médecins régulateurs, et encourager tous les SAMU à engager une démarche qualité. Ces mesures s'appuieront sur les recommandations des organisations professionnelles et syndicales des professionnels impliqués dans le fonctionnement des SAMU / Centres 15.

#### **Contact presse :**

Cabinet d'Agnès Buzyn : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr) – 01 40 56 60 60